

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18785 - 73ÈME ANNÉE

L'UNEF-Réunion rappelle que la vie est chère pour tout le monde

Augmenter les bourses de 100 euros par mois



La direction de l'UNEF-Réunion.

La vie est chère pour tout le monde est notamment pour les Réunionnais qui ont les revenus les plus faibles. C'est ce que rappelle l'UNEF-Réunion dans son étude sur le coût de la rentrée universitaire. Face à cette situation, le syndicat revendique une augmentation de 100 euros par mois des bourses versées aux étudiants. Par ailleurs, l'UNEF-Réunion souligne une « rentrée hostile aux étudiants » en raison de la baisse de 331 millions d'euros des crédits pour l'enseignement supérieur et la recherche, de la pénurie de logements en cité U et des ratés de l'admission post-bac.

Pour l'UNEF-Réunion, cette rentrée universitaire est hostile aux étudiants. À La Réunion, le syndicat constate qu'il manque toujours les 500 logements étudiants promis à l'arrivée au pouvoir de François Hollande en 2012 et qui ne sont toujours pas sortis de terre. Aucune résidence universitaire n'a donc été inaugurée depuis 2011. L'UNEF-Réunion rend le Recteur responsable de cet immobilisme. Cette date rappelle également implicitement que depuis que la Région n'est plus dirigée par Paul Vergès, les constructions de cités U ont subi un coup d'arrêt.

Dans notre île, 1.100 logements sont gérés par le CROUS pour une popu-

lation de 19.000 étudiants. Cette année encore, sur 5.000 demandes, 3.900 sont restées sans réponse. Or, comme l'indique l'étude de l'UNEF-Réunion, le logement est ce qui coûte le plus cher dans le budget d'un étudiant. Aussi, la diminution de 5 euros par mois de l'allocation logement a de lourdes conséquences. Sur l'année, cela représente 60 euros soit l'équivalent d'un mois de restaurant universitaire. Dans un budget étudiant où compte le moindre euro, c'est une catastrophe.

Pénurie de logements universitaires

Ce coût de la rentrée s'échelonne de 274 euros pour un boursier qui vit chez ses parents à 2.745 euros pour un non-boursier qui se loge dans le privé. Entre les deux, un étudiant qui a accès à la cité U dépensera pour cette même rentrée 538 euros ou 938 euros selon qu'il soit boursier ou pas. La pénurie de logements universitaires a donc de lourdes conséquences, sachant que le montant mensuel maximal de la bourse est de 550 euros, ce qui place tous les étudiants boursiers sous le seuil national de pauvreté. Pour compenser ce manque d'argent, certains travaillent pour financer leurs études. Or, l'UNEF rappelle que le salariat est une des princi-

pales causes d'échec universitaire.

La vie chère pour tout le monde

L'UNEF-Réunion demande donc d'une part l'élargissement des critères permettant d'avoir droit à l'aide sociale. Car pour le moment, 57 % des étudiants à La Réunion le sont. C'est en proportion le double de la France. D'autre part, l'UNEF-Réunion demande une augmentation de 100 euros par mois de toutes les bourses versées aux étudiants qui vivent dans les DROM (Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion). Ce complément a pour but de faire face à la vie chère.

Rappelons que dans notre île, près de la moitié de la population vit sous le seuil de pauvreté en raison du chômage massif. Les bourses sont donc essentielles pour que l'accès à l'enseignement supérieur ne soit pas marqué par une sélection par l'argent. 550 euros cor-

respond au RSA, soit une somme qui permet juste de survivre à La Réunion, où le coût de la vie est trop élevé. Rappelons également que l'État verse 53 % de plus à ses agents titulaires pour faire face à la vie chère. La demande de l'UNEF-Réunion correspond à une hausse de 20 % de l'aide sociale pour les étudiants issus des milieux les moins riches.

La question de l'emploi est également à l'ordre du jour. L'UNEF-Réunion constate que seulement 415 étudiants ont eu recours l'an dernier à l'aide recherche premier emploi (ARPE). Le manque de succès de ce dispositif s'explique par la complexité d'y accéder, affirme l'UNEF-Réunion.

331 millions d'euros en moins pour les universités

D'autres sujets d'inquiétude sont communs à toutes les universités.

Le processus d'admission post-bac (APB) a tourné au fiasco. Censé éviter la sélection par tirage au sort dans des filières où les places sont limitées faute de moyen, APB laisse 80.000 étudiants sans affectation à quelques semaines de la rentrée. Conséquence également : le tirage au sort continue et des titulaires du baccalauréat se voient donc refuser le droit de poursuivre les études de leur choix.

Le gouvernement a décidé de faire 331 millions d'euros d'économies sur l'enseignement supérieur et la recherche. C'est comme s'il avait fermé l'équivalent de trois universités comparables à celle de La Réunion. De plus, il autorise la sélection à l'entrée en Master 1. L'UNEF-Réunion note également le durcissement des conditions d'accueil des étudiants étrangers.

Les projets de sélections à l'entrée à l'Université et de suppression du régime de sécurité sociale des étudiants sont d'autres sources d'importantes inquiétudes.

M.M.

Entre 274 et 2745 euros

Coût de la rentrée pour un étudiant à La Réunion

Voici le résultat d'une enquête portant sur le coût de la rentrée universitaire 2017 à La Réunion. Pour arriver à ces conclusions, 854 questionnaires ont été dépouillés.

| | Logé dans la famille | Logé en cité universitaire | Logé dans le privé |
|--------------|----------------------|----------------------------|--------------------|
| Boursier | 274,10 euros | 538,70 euros | 2346,10 euros |
| Non-boursier | 674,10 euros | 937,80 euros | 2745,10 euros |

In kozman pou la rout

« Dozèf i dans pa ansanm galé. »

Mi pans sa in kozman i sort l'Afrik é konm l'Afrik sé lo pli vyé sivilizasyon nana dsi la tèr, i fo krèz la tête pou konprann sa konm k'i fo é kan ou la fine konprann... Pètète ou la tronpé, mé tronpé la pa in n'afèr i détrui lo l'éfor ou la fé... Bikanblan, ou i konpran ali, ou i oi lo sinéma . zèf lé tann, galé lé dir ; l'èra mèm pou dansé nana inn dé dé va konète in mové déstin é kik' i lé ? La pa bézoin z'ète in gran dovinèr pou konprann. Mé konm sé in proverb ni pé sèye oir dann kèl sityasion i pé di kozman-la. In ka in moun plito fèb i vé asosyé bann gran banditis-la mi pans i pé di sak nou la di pli an-o. Na ankor d'ot ka, mé nana dé ka i fo port antansyon : kisa té i doi gagné rant David épi Gollith ? Lo gran jéan biensir, mé laté pa lo ka. Kisa té doi gagné rant Vietnam épi lo gran péi L'Amérik, L'Amérik bien sir, mé laté pa lo ka non pli konm zot i koné. Alé ! Mi lèss azot kalkilé épi fé z'ot réfléksyon par zot mèm. Ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Edito

Casse sociale : le calendrier est connu

Le projet de casse du Code du Travail arrive dans sa phase finale. Après l'adoption par le Parlement de la loi autorisant le gouvernement à agir par ordonnances pour modifier les relations entre travailleurs et employeurs, une dizaine de fonctionnaires a planché sur le texte. Les premiers résultats sont présentés depuis hier aux syndicats et organisations patronales. Une consultation qui se passe dans des conditions assez curieuses, comme le précise RFI :

« Les partenaires sociaux vont prendre connaissance d'une partie des ordonnances. Ils auront sous les yeux un document d'environ 150 pages mais ne repartiront pas avec. Seule la consultation et la prise de note seront autorisées. Et puisque tout n'est pas encore écrit, il ne leur sera communiqué que les points déjà arbitrés. Pas question de leur remettre le moindre document tant que le texte n'est pas finalisé. Pour éviter la moindre embûche, le ministère du Travail a recruté une dizaine de juristes spécialisés en droit du travail. Tout est bordé. Dans ces conditions, aucune information n'a fuité, et pour bien verrouillé le tout, la presse est tenue à l'écart. Aucune accréditation n'a été accordée. Circulez, il n'y a rien à voir ».

Le calendrier est fixé. Les ordonnances seront présentées au Conseil d'État le 28 août. Syndicats et patronat les recevront le 31 août, le jour de la conférence de presse du gouvernement sur ce sujet. Leur avis devra être rendu le 6 septembre, et ne sera que consultatif. Le texte sera à l'ordre du jour du Conseil des ministres du 20 septembre. Pour qu'elles aient force de loi, ces ordonnances doivent être ratifiées par le Parlement. Le vote est prévu au mois d'octobre, après les sénatoriales.

C'est dans ce contexte que se situe la mobilisation du 12 septembre à l'appel des syndicats, soutenue par le PCR. Elle démarrera la campagne d'action contre la politique de casse sociale du gouvernement.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Konm i di dann zistoir kolibri : « kosa ou i vé li fé si li fé pa son par ? »

Matant Zélida la ékri Justin :

Mon shèr nové, mon spèss salté, rouj-de-fon dovan l'éternité, moin lé a d'mandé kosa zot i préta fer pou soidizan sov nout l'anvironeman ? La Rényon sé in galé dann l'oséan indien é mèm si èl lété prop san pour san, ou i pé dir amoin si èl n'oré sov l'imanité. Astèr si èl lé sal kom i di dann : « Bann koshon » ou i pans èl nora mète dann danzé tout bann péi dsi la tèr. Dizon La Frans-la métropol, suivan lo mo ou i yèm pa la !- di amoin si èl lété prop a manj atèr, el noré sov limanité ? Si èl lété sal, kouvèr avèk in ta z'ordir, èl nora mète lé z'ot dann danzé. Alé ! Manj m'a péyé don bann rouj-de-fon. Tok ! Pran sa pou toi !

Justin la fé pou répons :

Mon vyé matant k'i koz toultan la boush rouvèr, i étone pa moin antann aou rakont bann balivèrn konmsa . Konm zordi sé mèrkrodi ké ou va sirman oir out bann ti nové ou va rakont azot so zistoir kourt de mon par amoin :

Sa in zistoir l'afrik. L'avé inn foi pou inn bone foi dofé la pran dann la savane é lété si tèlman brillan ké lo lion, lo roi bann z'animo, la desid amenn son bann l'ot koté la rivyèr pou évite fé bril toulmoun. Tout z'animo la travèrs lo flèv épi la parti lo koté ké dofé té pankor prann. Tout la bann, dépitè, la gard bril tout z'ot barda. Tout sof inn ! lo pli pti zoizo nana dsi la tèr, lo kolibri. Li la ploye in pti féy é li la parti aport gout par gout dolo, voyaz apré voyaz, pou protèz son kaz. Mi koné pa lo rézilta !

Mé sak mi koné sé ké lo lion la kriye ali, la mèm kriye apré li, la dmann ali kosa li l'aprè fé - ti oi pa pti zoizo d'malèr dofé va griye atoué ? Kolibri la pa réponn mé li la kontinyé sak li té apré fé san domann arien pèrsone mé lo rakontèr la di avèk lo lion : « Poufèr ou i kriy konmsa ? Kosa ou i voudré li fé si la pa son par dann travaye ? »

Zistoir-la lé fini sansa li lé pa é shakinn rant nou i pé donn la finisyon li vé. Konm lo kolibri mi di avèk zot : « kosa zot i vé mi fé si la pa lo par sak mi doi fer ? »-Pètète zistoir la fini, pétète pa ! Touléka ni artrouv pli dvan.

Justin